



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

RAPPORT DE GESTION 2023

Situation morale et financière

SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2023

1. L'opération Pièces jaunes 2023

Pour la cinquième année consécutive, Didier Deschamps a accepté d'être le parrain de l'opération.

Outre le thème historique de la campagne de soutien des enfants et adolescents hospitalisés et de leurs familles, le mal être des enfants, adolescents et jeunes adultes a été mis en exergue.

a. Les temps forts de la campagne

La trente-quatrième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant trois semaines du 11 janvier au 4 février 2023. Le lancement s'est déroulé à Nice le 11 janvier. La fête de clôture était organisée à Lille, le vendredi 3 février.

La mobilisation, sur le terrain, a été perturbée par les grèves. Seule la visite de la Maison des Adolescents du Mans a pu être maintenue le mercredi 16 janvier. Les deux autres visites programmées ont été annulées :

- Le vendredi 27 janvier - Visite de la Maison Des Familles à Bron
- Le mercredi 1er février - Visite des urgences pédiatriques et visite de la salle d'accueil des familles dans le service de réanimation pédiatrique au CHU de Nancy

Les mardi 17 et mercredi 18 janvier – Une journée à Disneyland Paris offerte à 500 enfants hospitalisés.

Disneyland Paris, partenaire de l'opération Pièces Jaunes, a accueilli plus de 400 enfants hospitalisés et leurs accompagnants (parents et soignants) pour une grande fête aux couleurs de l'opération Pièces Jaunes. La SNCF avait accordé des billets gratuits pour l'occasion.

Une mobilisation grâce à trois émissions spéciales :

- **Le vendredi 13 janvier - « Le grand concours des animateurs spécial Pièces jaunes »** était diffusée sur TF1. Les sommes collectées ont été reversées à Pièces jaunes;
- **Du lundi 16 janvier au dimanche 22 janvier - « Les 12 coups de midi »**, diffusée sur TF1, était dédiée à l'opération. Les sommes gagnées ont été reversées à Pièces jaunes ;
- **Le samedi 28 janvier – le gala des Pièces jaunes au Zenith à Paris**, diffusé sur France 3 ; des appels aux dons étaient lancés tout au long de l'émission.

b. Le dispositif de collecte

Cette édition était marquée par le retour de la tirelire emblématique de l'opération. 2 millions de tirelires ont été distribuées grâce à nos partenaires : La Poste, TV Mag, Unique Héritage Média, Carrefour. Les pièces collectées pouvaient être rapportées dans plus de 16 000 bureaux de Poste

Près de 400 bornes Coinstar étaient habillées aux couleurs des Pièces Jaunes et disposées dans les magasins partenaires.

La collecte digitale était également possible :

- Dons par SMS au 92111 et grâce au partenariat SFR,
- Dons et arrondis en caisse dans 7 enseignes partenaires,
- Cagnottes solidaires,
- Emailings,
- Don en ligne,
- Dispositif de don sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale.

c. Le dispositif de visibilité de la campagne

Brigitte Macron a été interviewée dans le 20hde TF1, présenté par Gilles Bouleau, le mardi 10 janvier. Anne BARRERE a quant à elle été interviewée sur Télématin de France 2 et participé aux matinales radios de RTL et France Bleu.

Un spot TV, réalisé gracieusement par TF1 et Camille Combal, avec Brigitte Macron et Didier Deschamps a été largement diffusé et vu sur les chaînes du groupe TF1 et sur les réseaux sociaux. Un autre spot d'appel aux dons a été créé et diffusé sur les chaînes partenaires.

Le spot radio calqué sur le spot TV d'appel aux dons, a été diffusé gracieusement par notre partenaire RTL et les antennes du groupe.

Un dispositif de sensibilisation pour les réseaux sociaux a été mis en place. L'opération était présente sur les médias Twitter, Facebook, Instagram, YouTube et, avec une bonne dynamique d'échange, sur LinkedIn.

Le dispositif web a, comme en 2022, été renforcé par des programmes de référencement. Cela a permis de générer du trafic, créer des contenus et ajuster les messages aux temps de la collecte.

Les relations presse ont permis une couverture nationale et régionale (1 140 retombées presse contre 950 en 2022) d'une grande qualité, avec le traitement de sujets de fond. En voici quelques exemples :

- Reportage TF1 sur la MDA de Poitiers
- Ouest France avec focus sur le service pédiatrique à Avranches
- Midi Libre présentation de la campagne et directeur de la MDA d'Uzès
- Est Républicain, grand format de 9 pages avec suivi de familles à Disney, témoignages, porteurs de projets, et enfants

D'autres dispositifs étaient également mis en place :

- 1 936 affiches diffusées dans le réseau JC Decaux
- 1 280 affiches sur le réseau IMédiatransport (65 gares et stations de métro)
- Des spots diffusés sur plus de 3 070 écrans dans les galeries marchandes AuShopping
- Des milliers de supports print et web diffusés sur les réseaux des partenaires.

d. Les partenaires

Les partenaires et soutiens de l'opération étaient :

Auchan ; Banque de France ; Bic ; Boulanger ; Carrefour ; Confédération Nationale de la Boulangerie – Pâtisserie Française ; Coinstar ; Cora ; Disneyland Paris ; Fleurus Presse ; Foncia ; Fondation du Judaïsme Français ; Fondation d'entreprise Engie ; Fondation Laroche Posay ; Fondation Orange ; Le Journal de Mickey ; JC Decaux ; Kiabi ; Kusmi Tea ; Le Groupe La Poste ; Microdon ; Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports ; Money Walkie ; Nhood ; Omy ; Pharmavie ; Pitchoun Media ; Savonnerie Fer à Cheval ; RTL ; SFR – BFM – RMC ; Shiva ; SNCF ; TF1 – LCI ; The Walt Disney Company France ; Truffaut ; TV Magazine ; Unique Heritage Media, Vitalis ;

Le Variété Club de France a organisé un match de gala avec une sélection calaisienne, le mercredi 18 octobre 2023 à Calais, au profit de l'opération Pièces Jaunes.

e. Les projets soutenus

Le Comité d'Orientation de la Fondation s'est réuni le vendredi 2 juin pour évaluer les dossiers Pièces jaunes présentés par les équipes hospitalières de toute la France. Le Conseil d'Administration, réuni le jeudi 27 juin a décidé l'attribution de 209 dossiers.

Parmi eux, 104 dossiers concernent l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes vulnérables dans les structures traitant de la santé mentale. Ces dossiers sont un soutien pour traiter des conséquences de la crise COVID.

f. Les inaugurations Pièces jaunes et les visites de réalisations Pièces jaunes

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à *Pièces jaunes*, ont été inaugurées ou visitées en 2023 en présence de la Fondation :

- **Le mercredi 15 février** : Inauguration de la maison des familles Marg'Home gérée par l'association Princesse Margot (94) ;
- **Le mercredi 31 mai** : Inauguration de l'extension de la Maison des Adolescents et de l'unité mobile de Blois (41) ;
- **Le mardi 20 juin** : Inauguration du service d'endocrinologie et de neurologie à l'APHP/Robert Debré (75) ;
- **Le mardi 3 octobre** : Inauguration du Service d'Accueil des Urgences Pédiatriques à l'APHP/Robert-Debré (75) ;
- **Le mardi 19 décembre** : Inauguration de l'Unité d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger (UAPED) aux HCL Lyon (69) .

2. Le Fonds d'Aide d'Urgence COVID-19

La Fondation a poursuivi son action auprès des hôpitaux et EHPAD, en traitant les conséquences de la crise. Trois programmes ont ainsi été soutenus : le programme « Santé mentale » (déjà évoqué ci-dessus), le programme « Espaces soignants » et le programme pour « lutter contre l'isolement de la personne âgée ».

Pour donner suite à la demande de la Cour des Comptes, la Fondation a dressé un bilan exhaustif des aides apportées aux établissements sanitaires. Une communication à ses donateurs a été réalisée sur la base d'un document présenté en annexe.

a. Le Programme « Espaces Soignants »

L'idée des Espaces Soignants est née de la pandémie de la Covid, en 2020. Le personnel de santé, plus que jamais, s'est retrouvé en première ligne face à la situation sanitaire sans précédent. Un partenariat avait été contracté avec la société SANOFI sur ce sujet.

En 2021, la Fondation a lancé le programme de création d'Espaces Soignants, via un appel à projet auprès des établissements hospitaliers et aux EHPAD ; il consiste à accompagner l'aménagement de lieux chaleureux, conviviaux, pensés comme des bulles ressources pour une pause de douceur dans une journée de travail intense. L'occasion également d'échanger avec ses proches collègues et d'en rencontrer de nouveaux dans un cadre différent du quotidien.

SANOFI a renouvelé son partenariat avec la Fondation sur ce programme, pour 3 ans.

En 2023, la Fondation a ainsi décidé de participer à la création de 187 Espaces Soignants :

- 80 pris sur les Fonds Covid,
- 90 financés grâce aux réserves,
- 17 soutenus grâce au partenariat avec Sanofi.

Des inaugurations ont été organisées en 2023 :

- **Le mercredi 15 février** : Inauguration de l'espace soignants « Zen Zone » à l'IMM Paris 14 ;
- **Le mercredi 19 avril** : Inauguration de l'espace soignants de l'hôpital de Forcilles à FEROLLES ATTILLY (77) ;
- **Le jeudi 11 mai** : Inauguration de l'espace soignants à l'hôpital Saint-Clair à Sète (34) ;

b. Le programme « lutter contre l'isolement des personnes âgées »

L'examen des projets reçus dans le cadre de l'appel à projets en faveur des personnes âgées hospitalisées (juillet à fin octobre 2022), a été repoussé au vendredi 10 mars 2023, pour tenir compte du nombre important de dossiers reçus et de la concomitance de gestion avec l'appel à projets du programme de Santé mentale. Plus de 900 dossiers ont été finalisés pour un montant total de demandes de 12 M€.

Ainsi, 375 projets ont été retenus par le Bureau, après consultation du Comité d'Orientation, en avril 2023. 322 subventions supplémentaires ont été décidées, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 5 décembre 2023.

3. Aides d'urgence

a. La Fondation des Hôpitaux s'est engagée face à la crise sanitaire qu'a traversée l'Arménie :

La pandémie de Covid-19 ainsi que le conflit en Artsakh avec l'Azerbaïdjan ont grandement fragilisé le système de santé Arménien. Pour faire face à l'urgence de la situation, des professionnels de santé volontaires Français, Belges et Suisses se mobilisent autour de l'association Santé Arménie pour venir en aide à l'Arménie, à travers la mise en place de missions médicales. Santé Arménie a été co-fondée par l'UGAB France, à l'initiative du Professeur Arsène Mekinian Médecin à l'Hôpital Saint-Antoine. Aujourd'hui, l'association compte plus de 200 professeurs, médecins et personnels de santé engagés pour faire face à la situation en Arménie.

Ce don de la Fondation des Hôpitaux a permis d'intervenir sur la ville de Goris pour :

- Mettre en place des structures de réadaptation neuro-orthopédique ;
- Créer des unités mobiles de médecine générale pour se rendre au plus près des populations rurales de la région ;
- Renforcer les structures de santé en matière de psycho-trauma ;

En effet, la ville de Goris, et plus largement la région du Syunik située dans le Sud-Est de l'Arménie est en première ligne du conflit avec l'Azerbaïdjan. De nombreux blessés de guerre, des réfugiés ainsi que les populations locales ont aujourd'hui besoin d'un accompagnement médical d'urgence.

b. La Fondation a attribué une aide exceptionnelle à la chaîne de l'Espoir pour l'hôpital Mère-enfant de Kaboul :

Il est très difficile pour de nombreux enfants afghans ne vivant pas à Kaboul d'avoir accès à des soins chirurgicaux, du fait du manque de structures de santé, et de moyen d'une grande partie de la population. C'est pourquoi dès 2008, l'association La Chaîne de l'Espoir s'est engagée pour faire face à cette situation en créant "Le Pavillon des Enfants" à Kaboul en Afghanistan. Cet établissement permet aux enfants et leurs familles de bénéficier d'une prise en charge médicale et chirurgicale entièrement gratuite.

Depuis l'arrivée des Talibans au pouvoir en août 2021, de très nombreux personnels de santé ont fui l'Afghanistan, fragilisant encore plus le système de santé du pays. Par ailleurs, le changement de régime a fortement dégradé l'accès au soin des femmes et des enfants. Et cela dans un contexte de pénurie de médicaments et de matériels médicaux.

Aussi la Fondation des Hôpitaux s'était engagée en 2021 en octroyant une aide d'urgence à La Chaîne de l'Espoir pour permettre de soutenir le Pavillon des Enfants à Kaboul.

En 2023, la Fondation renouvelle son soutien à travers une nouvelle aide à La Chaîne de l'Espoir afin de leur permettre de pouvoir poursuivre leur action en faveur des enfants en Afghanistan. Ce nouvel appui financier permettra la prise en charge chirurgicale de plusieurs centaines d'enfants.

Cette aide permettra en outre, la mise en place d'une dizaine de bourses d'études à destination de femme désirant se former au métier hospitalier. L'objectif étant qu'à terme ces femmes puissent rejoindre les effectifs du Pavillon des Enfants. Afin de faire face à la pénurie de personnels de l'hôpital.

4. Les legs et donations

24 dossiers de legs ont été instruits pour acceptation en 2023 :

- 18 au bénéfice de la Fondation,
- 4 pour Pièces jaunes,
- 2 ont été refusés, pour cause de résultat négatif.

5. Le Prix Hélioscope-GMF

Partenariat historique depuis 1998 de la Fondation et de la GMF, le Prix Hélioscope est doté chaque année par la GMF à hauteur de 24 000 €. La remise des prix aux 6 lauréats s'est déroulée **le mercredi 24 mai** à l'occasion du Salon de Sant'Expo, à Paris.

1er Prix (7 500€) : Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais Franck Joly – Prendre en charge les enfants des professionnels de santé

En Guyane, les écoles ferment à midi et demi, ce qui peut poser un problème de garde aux parents, notamment aux professionnels de santé dont les horaires ne sont pas toujours compatibles. Pour y remédier, le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais Franck Joly a ouvert la première structure périscolaire de France au sein d'un établissement public de santé. L'objectif est de prendre en charge les enfants après la sortie des classes jusqu'à 20h. Plusieurs dispositifs sont mis à disposition tels que le ramassage scolaire dans les différentes écoles, un service de restauration le midi et le soir, des animations, des goûters à thèmes ainsi qu'une aide aux devoirs. Les enfants sont très satisfaits de ce nouvel environnement et les parents sont rassurés, et travaillent plus sereinement au sein de l'hôpital.

2ème Prix (6 000€) : Centre Hospitalier le Vinatier – De jeunes artistes investissent la Fête des Lumières de Lyon

Le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à domicile), rattaché au pôle HU-ADIS du Centre hospitalier le Vinatier, a mis en place une expérience unique : la création d'une œuvre artistique inédite pour la Fête des Lumières de Lyon. En collaboration avec des artistes professionnels, de jeunes artistes ont eu l'occasion de créer le projet : "Soi-Même". Il s'agit d'une installation audiovisuelle, cinématique et participative qui propose un voyage immersif. Cette expérience leur a permis de s'ouvrir, de découvrir leurs ressources cachées et de les faire gagner en confiance. "Soi-Même" a fait bouger les lignes sur l'autisme, sensibilisant le

grand public et créant de nouvelles interactions sociales plus inclusives. Les encadrants et artistes ont également beaucoup appris lors de ces mois de travail et de création.

3ème Prix (4 500€) : Hôpital marin de Hendaye assistance publique des Hôpitaux de Paris – Silence, on tourne

Depuis plusieurs années, l'Hôpital marin de Hendaye AP-HP met en place de nombreuses actions culturelles pour ses patients accueillis en séjour de rééducation-répit en SSR (Soins de Suite et de Réadaptation). C'est à l'occasion du « Hendaia Film Festival », un festival de court-métrages sur les minorités culturelles, linguistiques et sociales, que l'idée a germé : faire participer les patients de l'unité de soins Ribadeau-Dumas à la création d'une œuvre cinématographique. Bien plus qu'une petite réalisation, "Silence, ça tourne" est une initiative d'envergure qui rassemble de nombreux acteurs du milieu de la santé et du cinéma. Le tournage est prévu pour le deuxième semestre 2023.

4ème Prix (3 000 €) : Institut Robert Merle d'Aubigné – Réé'ap – impression 3D

Afin de proposer des aides techniques personnalisées, de rendre le patient actif dans son propre projet de soins, le Service de Recherche, Enseignement et Innovation du Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation de l'Institut Robert Merle d'Aubigné a ouvert « Réé 'App Lab ». Ce projet mis en place pour répondre à différentes demandes de patients amputés, facilite leur quotidien et leur retour à la maison. Ce service de personnalisation sur-mesure présente de nombreux avantages : reproduction, esthétique, poids, partage, temps, coût, accessibilité, appropriation, médiation/occupation. Les bénéfices directs pour le patient sont nombreux : en participant à son propre projet, il gagne en autonomie et en confiance. Le Lab ne manque pas de projets et a initié une collaboration avec des écoles d'ingénieurs mécaniques pour développer des solutions d'impression plus durables où les déchets plastiques seraient réutilisés.

5ème Prix (1 500€) : EHPAD de Gourdon – Quand les résidents se mettent au Rugby

La crise sanitaire liée au COVID et les différents confinements ont été particulièrement difficiles à vivre pour les résidents des EHPAD. Un challenge ludique et convivial a été proposé par l'EHPAD de Gourdon en association avec l'école de Rugby de la ville. Les équipes de soin, d'animation et de rééducation ont été mobilisées pour relever le défi. Des entraînements ont été mis en place, ce qui a permis aux résidents de travailler sur leur mobilité physique et de solliciter leurs capacités cognitives. Cette action a mobilisé au total environ 250 personnes. Grâce à ce projet collectif, les enfants ont été sensibilisés à l'isolement et à la vulnérabilité de leurs aînés. Les résidents de l'EHPAD ont quant à eux beaucoup apprécié les contacts avec les plus jeunes et gagné en joie de vivre. Tous les participants à cette opération hors normes se sont fédérés autour des valeurs de l'ovalie, de solidarité, d'engagement et de partage.

Prix des sociétaires (1 500€) : Centre Hospitalier de Douai – Un escape game pour former les soignants

Le Centre hospitalier de Douai développe des sessions de formations ludiques sous la forme d'escape game. Cette formation, baptisée le Cortex, a pour objectif de former les équipes à toutes les situations, leur apprendre à reconnaître et gérer une crise et favoriser la collaboration entre tous les soignants grâce une formation dynamique et interactive.

Médecins, infirmières, aides-soignantes, orthophonistes et kinésithérapeutes du service neurologique, mais aussi membres de la Direction Générale, des services de soins infirmiers, de la qualité et de la gestion des risques ou encore de la communication, le Cortex a déjà été expérimenté par 50 professionnels du centre lors de deux sessions. Les retours sont très positifs en termes de ressentis, de réflexes, d'esprit d'équipe, de mobilisation des connaissances, de partage de nouvelles pratiques et de savoirs.

6. Les autres événements de l'année

Une soirée de remerciements des partenaires de la Fondation a été organisée le mercredi 22 juin 2022.

a. Formations pour les professionnels des Maisons des Adolescents

A travers son partenariat avec l'association e-Enfance/3018, la Fondation des Hôpitaux a proposé aux équipes de e-Enfance de construire une formation à destination des professionnels des Maisons des Adolescents sur la thématique du cyberharcèlement. Ce travail a été initié depuis janvier 2023 et se poursuivra en 2024. La formation est gratuite.

La Fondation des Hôpitaux signe une convention de partenariat avec l'ANAP. Cette signature définit la future collaboration de la Fondation des Hôpitaux avec l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) sur des enjeux communs.

b. Signature d'une convention de partenariat entre l'ANAP (agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale) et la Fondation

A travers ce nouveau partenariat, la Fondation des Hôpitaux bénéficiera de l'expertise de l'ANAP dans la définition des cahiers des charges de ses futurs appels à projets.

L'ANAP va mettre son expertise et sa connaissance des enjeux des établissements de santé au service des projets de la Fondation des Hôpitaux et de leur impact et les professionnels de la santé.

La Fondation des Hôpitaux pourra ainsi s'appuyer sur ce nouveau partenaire dans le domaine de la santé mentale des enfants et adolescents. Ainsi que sur la thématique de la prise en charge des personnes âgées ou encore sur l'innovation en santé. Autant de sujets qui entrent dans les axes d'interventions définis par la Fondation des Hôpitaux dans son plan stratégique.

Ce partenariat s'inscrit également dans la volonté de la Fondation des Hôpitaux de s'adapter au mieux aux enjeux du secteur de la santé. Dans l'optique de pouvoir déterminer de manière efficiente ses axes d'interventions et ses financements.

c. Renouvellement du partenariat entre la Fondation des Hôpitaux et la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Une collaboration qui s'inscrit dans le temps. La Fondation avait déjà eu l'occasion de collaborer avec la FHF par le passé. Notamment durant la crise sanitaire, où la FHF avait pu

accompagner la Fondation dans la mise en place de son fonds d'urgence d'aide Covid-19. Dans le but de soutenir les soignants qui étaient en première ligne de la pandémie.

A travers le renouvellement de ce partenariat, la Fondation pourra bénéficier de l'expertise, et du vaste réseau de la FHF. Ce qui permettra une meilleure diffusion des futurs appels à projets. Cet appui permettra en outre à la Fondation de profiter des retours du terrain en termes de besoins. Que ce soit des professionnels de la santé ou des établissements.

Par ailleurs, la Fondation a également pu être présente dans le cadre de cette collaboration au salon SantExpo 2023, organisé par la FHF au parc des Exposition à Portes de Versailles. La Fondation a bénéficié gratuitement d'un stand durant les 3 jours de l'événement, pour présenter ses actions et échanger avec les professionnels du monde de la santé.

d. Vente exceptionnelle des robes de scène de Nana Mouskouri au profit de la Fondation des Hôpitaux

La chanteuse internationale Nana Mouskouri a mis en vente le lundi 19 juin plusieurs centaines de ses plus mythiques robes de scène au profit de la Fondation des Hôpitaux !

En 2021, Nana Mouskouri a vécu un Covid très compliqué suivi d'une double pneumonie. Hospitalisée durant plusieurs semaines en soin intensif, la chanteuse grec a été très touchée par le dévouement et le soutien des personnels soignants à ses côtés. C'est à la suite de cet événement que la chanteuse a décidé de s'engager. Ainsi pour soutenir les soignants Nana Mouskouri a mis en vente plus de 400 lots.

La vente a eu lieu à la Galerie Sabine Bayasli et sur le web.

e. Marchez pour soutenir les soignants

Du 23 juin au 6 juillet la CASDEN Banque Populaire a organisé le « défi des pas » en faveur des soignants. « Plus vous marchez plus vous nous soutenez ! ». Grâce à l'application Kiplin, le décompte des pas est enregistré et converti en euro selon l'équivalence suivante : 10 centimes pour 1500 pas.

f. Noël à l'hôpital, la Fondation offre des livres aux enfants hospitalisés

Grâce au soutien de son nouveau partenaire, l'École des loisirs, la Fondation offre près de 1 000 livres aux enfants hospitalisés sur l'ensemble du territoire, durant les fêtes de fin d'année ! Au total, une dizaine de services pédiatriques et établissements médico-sociaux soutenus par la Fondation des Hôpitaux ont reçu une dotation de livres issus du catalogue de l'école des loisirs.

Les équipes de la Fondation des Hôpitaux et de l'école des loisirs étaient mardi 12 décembre, à l'hôpital Raymond-Poincaré AP-HP situé à Garches, pour distribuer les premiers livres aux enfants du service pédiatrique de l'établissement. Les autrices et illustratrices Kimiko et Christine Davenier étaient également présentes. Elles ont pu raconter et dessiner les belles histoires de leurs livres aux enfants présents.

SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2023

1. Faits marquants de l'exercice 2023

L'année 2023 se solde par un excédent de 2 640 903€ contre un excédent de 5 740 174€ en 2022.

Ce résultat est la résultante de l'augmentation de la collecte pièces jaunes, du mécénat et des produits financiers émanant des placements réalisés en 2023.

Cette année encore, la Fondation s'est attachée à poursuivre son soutien sans précédent aux établissements de santé, à la fois en apportant son aide aux enfants et adolescents hospitalisés mais aussi en répondant aux besoins d'urgence des établissements de santé et en les accompagnant dans la poursuite de leur lutte contre le COVID-19.

2. Les produits d'exploitation

En 2023, la Fondation des Hôpitaux a bénéficié de **31 M€** de ressources contre 30 M€ en 2022.

La collecte de l'année 2023 s'élève à 14,7 M€ contre 10,3 M€ en 2022, répartie comme suit :

1. Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre 4,2 M€, montant identique à celui de 2022. La Fondation retrouve le niveau de libéralité d'avant COVID.
2. Au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier-février 2023, **5,5 M€** de dons ont été collectés contre **4,5 M€** en 2022. Cette année la Fondation a collecté 1,4 M€ de dons de pièces métalliques en complément de sa collecte digitale (1,1 M€) et des partenariats financiers (3 M€).
3. Les dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à **1,6 M€** (montant identique à 2022).
4. A cette collecte s'ajoute une somme de 3,3 M€ reçus d'un de nos mécènes sur des projets fléchés autour des soignants (renouvellement du soutien financier d'un de nos mécènes)

Les autres ressources sont composées :

1. De l'emploi des fonds dédiés abondés par les collectes des années précédentes et qui auront permis, de répondre à des projets traitant de la crise sanitaire ou de ses conséquences ainsi que des projets pédiatriques pour un montant de **13,2 M€** contre 14,7 M€ en 2021 : 13 M€ ont été repris au titre de financement de projets en lien avec la crise sanitaire, 0,2 M€ au titre des autres fonds dédiés pour le financement des ateliers de la Maison de Solenn ;
2. Des autres produits divers et financiers à hauteur de **2 204 K€** contre 4 113 K€ en 2022. Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2023, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent ;
3. De la réaffectation de projets devenus sans objet en raison du contexte sanitaire d'un montant de **979 K€** contre 792 K€ en 2022 ;
4. De la subvention de fonctionnement de l'AP –HP, qui s'apparente à un mécénat de compétence, pour un montant de **83 K€** (équivalent temps plein d'un poste).

3. Les charges d'exploitation

3.1 Analyse des projets financés

Le montant des projets financés en 2023 est de **20,8 M€** contre 19,6 M€ en 2022. Les projets financés au titre de 2023 ont été les suivants :

1. Les projets financés au titre du fonds d'aides d'urgence COVID-19 se sont élevés à **15,7 M€** répartis comme suit :
 - Financement de 6,4 millions d'euros aux espaces soignants afin d'aménager des lieux chaleureux, conviviaux ;
 - Apporter une aide de 3,4 millions d'euros afin de financer des projets santé mentale des enfants et adolescents (prise en charge des troubles de la santé mentale);
 - Financement de 5,9 millions d'euros afin de financer des projets gériatriques de lutte contre l'isolement ;
2. Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés à **3,4 M€** en 2023 ;
3. Financement du fonctionnement des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de **258 K€** (dont 188 K€ au titre des salaires) ;
4. Financement à hauteur de **216 K€** au titre du fonds d'aide d'urgence afin de soutenir les familles les plus démunies ;

5. Financement de projets espaces soignants à hauteur de **535 K€** dans la cadre du renouvellement de l'appel à projets « Prendre soin de ceux qui soignent » ;
6. Financement d'une aide d'urgence exceptionnelle à hauteur de **0,6 M€** afin d'accompagner la Chaîne de l'Espoir pour l'hôpital Mère – enfant de Kaboul d'un montant de 300 K€, et deux subventions ont été allouées à l'Association Santé Arménie, l'une d'un montant de 100 K€ destinée à soutenir l'hôpital de jour de la ville de Goris et une seconde de 200 K€ destinée à assurer l'accueil sanitaire et les soins de premières urgences aux réfugiés du Haut-Karabagh.

3.2 Achats de marchandises

Le montant des achats de marchandises s'élève à 16 K€ (montant identique à celui de l'an dernier). Ce poste est principalement composé de dépenses d'aménagements des locaux de la Fondation.

3.3 Autres achats et charges externes

Ce poste passe de 2 830 K€ à **2 866 K€**. Il est constitué principalement :

1. des frais de dépenses d'appel à la générosité à hauteur de **1 831 K€** dont :
 - 108 K€ d'outils marketing (prestataires de dons, outil de crowdfunding),
 - 814 K€ de frais de référencement , développement site internet , frais envois sollicitations papiers des donateurs) ,
 - 909 K€ de frais de communication (frais de déploiement tirelires pièces jaunes pour relancer la collecte métallique, déploiement stratégie campagnes Pièces jaunes sur tous les supports et outils de communication) ;
2. De frais d'honoraires, mises à disposition et prestataires externes à hauteur de **325 K€** ;
3. Du loyer et charges locatives avec l'impact d'une année pleine en 2023 à hauteur de **251 K€**;
4. de frais de gérance informatique à hauteur de **140 K€** ;
5. des frais d'assurances, entretiens des locaux et cotisations à hauteur de **54 K€**.

3.4 Impôts, Taxes et Versements assimilés

Ce poste passe de 143 K€ à **142 K€** en 2023. Il comprend principalement :

1. La taxe sur les salaires à hauteur de **99 K€** ;
2. Les quotes-parts de charges incombant à la Fondation dans le cadre des différents dossiers de succession pour **19 K€** ;
3. Le solde de **24 K€** de charges fiscales dont la participation à la formation professionnelle continue.

3.5 Salaires et charges sociales

Le niveau des salaires est équivalent à celui de l'an passé est passe de 1 777 K€ en 2022 à **1 789 K€** en 2023.

3.6 Autres charges

Le montant des autres charges de **53 K€** correspond principalement aux charges des libéralités en lien avec la réforme comptable.

3.7 Dotations aux amortissements et provisions

Ce poste reste non significatif et correspond aux dotations aux amortissements.

3.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ces engagements s'élèvent à **3 213 K€** contre 316 K€ en 2022. Il s'agit principalement de ressources affectées au financement des soignants à hauteur de 2,8 M€ et des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de 0,4 M€.

4. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître un excédent de **2 200 K€** en 2023 contre 4 113 K€ en 2022.

Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2023, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent.

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort en perte 3 K€ contre 12 K€ en 2022.

Cette perte vient de l'impact de charges sur exercices antérieures.

6. Affectation du résultat 2023

Le solde de l'exercice 2023 correspond à un excédent de 2 640 903€ dont l'affectation proposée est la suivante :

- 264 090 euros à la dotation initiale, conformément aux statuts en vigueur, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 2 376 813 euros en réserves pour projets de la Fondation.

Après affectation du résultat 2023, les fonds associatifs s'établissent à 25,8 M€.

7. Evénements post -clôture

Néant